

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 84 (2022)
Heft: 4

Artikel: Faut-il répercuter les prix à la hausse du diesel?
Autor: Röthlisberger, Heinz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faut-il répercuter les prix à la hausse du diesel?

Les agriculteurs offrant des prestations pour tiers et les agroentrepreneurs doivent-ils répercuter la forte hausse des prix du carburant sur leur tarif? *Technique Agricole* a recueilli l'avis de Christian Gazzarin, d'Agroscope.

Heinz Röthlisberger



Depuis le début de la guerre en Ukraine, les prix des carburants ont explosé. Cela se répercute sur le coût d'utilisation des machines. Photo: Heinz Röthlisberger

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les prix des carburants évoluent à un niveau élevé. Ils pourraient encore augmenter. Les coûts de production sont impactés par ces hausses. Les agriculteurs n'ont pas la possibilité de simplement répercuter leurs coûts de carburant; ils doivent espérer une hausse des prix à la production. Il en va autrement pour les entrepreneurs et les agriculteurs qui effectuent des travaux pour tiers. Mais eux aussi sont pris en tenaille. Leur suffit-il de reporter la hausse du diesel sur leur facture et ainsi irriter leurs clients? D'un autre côté, en ne refacturant rien, c'est leur propre stabilité économique qu'ils mettent en jeu. Ils se trouvent face à un casse-tête. Personne ne sait si le diesel va encore grimper. Le fait est que son prix a une grande influence sur les taux de facturation des machines.

À l'heure d'écrire ces lignes, la situation est la suivante: dans le rapport «Coûts-machines 2021» valable jusqu'en septembre prochain, le calcul des tarifs repose sur un prix moyen du diesel de 1,59 CHF/litre. Peu après le début de la guerre, ce prix est passé à plus de 2,00 à 2,30 CHF/litre selon les régions (situation à la fin de mars). La différence par rapport à la période avant le conflit est donc de 40 centimes/litre ou plus selon les cas.

Trois méthodes, deux bonnes et une spéciuse?

Quelle est donc la meilleure façon de procéder? «En cas de volatilité des prix des carburants, il y a deux bonnes manières et une façon «spéciuse» de procéder», répond à ce sujet Christian Gazzarin, responsable du rapport sur «Coûts-machines» chez Agroscope à Tänikon (TG). Christian Gazzarin explique les procédures (méthodes) de la manière suivante:

Bonne méthode n° 1

Le prestataire de services s'en tient fidèlement aux valeurs indicatives du rapport

Où est-ce que le bât blesse?

Avez-vous des questions concernant la circulation de véhicules agricoles? Dans cette série paraissant épisodiquement, *Technique Agricole* traite les questions soumises à l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). Vous pouvez aussi adresser les vôtres à l'ASETA à Riniken, tél. 056 462 32 00 ou par courriel à zs@agrartechnik.ch

sur les coûts des machines d'Agroscope. Ces valeurs reflètent toujours à 100% les fluctuations mais avec un décalage d'un an ou à tout le moins temporel. Agroscope effectue des relevés de prix mensuels puis calcule la valeur moyenne en juillet de chaque année, valeur qui est ensuite intégrée dans le calcul des valeurs indicatives. Les prix élevés actuels ne seront donc pris en compte qu'en septembre 2022 puis s'appliqueront pour une durée d'un an, jusqu'en 2023. Pendant cette période à partir de l'automne 2022, il est possible que les prix redescendent, nettement en dessous de la valeur moyenne déterminée. Il y a donc globalement compensation. Le phénomène s'observe fort bien sur les deux derniers exercices: en 2020/21, la valeur indicative fournie par Agroscope était plus élevée que la valeur effective, alors qu'elle est maintenant, en 2021/22, plus basse. *Avantage:* le prestataire n'a pas à recalculer lui-même ses tarifs et la fluctuation des prix y est toujours représentée. *Inconvénient:* il est malaisé de communiquer sur les différences entre valeurs indicatives et valeurs appliquées, surtout lorsque les prix indicatifs appliqués sont plus élevés que les prix du jour. Cette méthode peut aussi causer des problèmes de liquidités lorsque les prix du jour sont plus élevés que les prix indicatifs appliqués.

Bonne méthode n° 2

Le prestataire facture les prix du carburant en «temps réel». Il les réajuste par

exemple chaque mois. Il doit donc réaliser ses propres calculs. Agroscope préconise à cette fin le programme «Tractoscope». Nous recommanderions cette méthode aux agro-entreprises qui doivent de toute façon effectuer leurs propres calculs, car les valeurs indicatives ne se basent que sur les temps de travail aux champs; l'entreprise doit y ajouter le cas échéant les temps de trajet, d'arrêt, de mise en route, voire des frais administratifs.

Avantage: processus transparent et compréhensible pour les deux parties, à condition qu'il soit appliqué aussi bien à la hausse qu'à la baisse.

Inconvénient: les tarifs évoluent en permanence à raison des prix des carburants, ce qui peut être source de discussion avec les agriculteurs.

Méthode «spécieuse»

Le prestataire alterne entre la méthode 1 et la méthode 2 au gré du prix des carburants et choisit à chaque fois la méthode lui permettant de réaliser le bénéfice le plus élevé. Il encaisse une marge qui n'est pas justifiée par les coûts effectifs. Sur le fond, la méthode est légale et c'est pourquoi elle est qualifiée de «spécieuse». Le prestataire de services met cependant sa crédibilité en jeu, ce qui risque de lui porter tôt ou tard préjudice sur le long terme.

Le procédé intermédiaire consistant à n'adapter que modérément les prix relève aussi de ce troisième volet. Agroscope ne le recommande pas, car la tendance est

Films et filets



Pour les films et filets, la situation est analogue à celle des valeurs indicatives; Agroscope actualise chaque année les prix valables pour douze mois. Les valeurs sont basées sur des tarifs de fournisseurs, eux-mêmes valables un an mais susceptibles de fluctuer en route. Les tarifs d'Agroscope sont alors basés sur le mois de juin de l'année civile. C'est pourquoi les prix ont déjà été augmentés dans le rapport «Coûts-machines» actuellement en vigueur. Agroscope publiera probablement des prix encore à la hausse en septembre prochain.

Christian Gazzarin

de ne pas reporter les adaptations vers le bas ou de les différer, alors que les hausses sont plus rapidement répercutées. Il est donc important de s'en tenir systématiquement à la première ou à la deuxième méthode.



 **MIGROL**

Profitez de l'offre de notre action* diesel!

Saisissez cette occasion pour remplir votre citerne à diesel à un prix avantageux. Appelez-nous dès aujourd'hui et indiquez le mot de code "**rabais diesel**" lors de votre commande par téléphone.

*Valable jusqu'au 30.4.2022 pour des nouvelles commandes et des quantités à partir de 800 litres. La prochaine offre proposée dans le cadre de nos actions diesel paraîtra dans le numéro de juin 2022.

HOTLINE ÉNERGIE ET CHALEUR 0844 000 000

Solutions énergie et chaleur de Migrol